

EXPOSITION – CONCOURS PHOTOS PROJETEES **DU CLUB PHOTO DE LA NORVILLE**

Vendredi 22 avril 2022 20h30

THEME : formes géométriques parmi le carré, le triangle et le cercle

Il faut que l'une ou plusieurs de ces formes soient le sujet principal de la photo .

Adresse de la salle Pablo Picasso : chemin de la Garenne (salle habituelle)

Parking à 50 m rue Victor Hugo ou piscine.

Tel : moley béatrice 06.68.60.10.98 / Beatrice.moley@free.fr

REGLEMENT

Article 1 : L'exposition est ouverte aux Clubs et Associations photographiques d'amateurs. Participation gratuite.

Article 2 : Les photographies présentées seront sous format numérique uniquement .

Article 3 : fichiers acceptés : tout format entrant dans un rectangle de 1920 x 1080 pixels maximum , compression jpg , 3Mo maximum, sans indication visible sur l'image .

Article 4 : Envoi des images ET du bordereau : avant le 15 avril en utilisant le site wetransfer.com à l'attention de beatrice.moley@free.fr . envoi groupé par club
merci d'envoyer un mail à part pour prévenir de votre envoi , en cas de problème avec Wetransfer.

Article 5 : Chaque auteur pourra proposer 1 SEULE photo par catégorie, c'est à dire 1 en couleur et/ou 1 en n&b .

Article 6 : Après une 1ere projection sous forme de diaporama, les photos seront projetées 1 par 1 et le public , qui aura reçu au préalable une feuille de vote , choisira si l'on garde ou non chaque photo pour un second tour (n° entouré = on garde, n° barré = on ne garde pas) .chaque participant devra conserver 10 photos maximum par catégorie ,

Une fois les photos couleurs choisies, le même principe s'appliquera aux photos n&b .

Puis une pause vous sera proposée avec boissons et grignotages afin de procéder au dépouillement.

Les 15 photos de chaque catégorie ayant reçu le + de votes sont conservées.

pour le second tour, ces 15 photos seront à nouveau projetées 2 fois afin que le public en choisisse 3 (sans ordre de préférence) . chaque vote rapporte 1 pt à la photo.

Après une courte pause pour dépouiller les nouveaux bulletins de vote, les résultats seront proclamés :
Meilleure photo du public couleur et n&b .

Prix du jury couleur et n&b (choisi par les membres du club photo avant la projection)

Article 7 : Un même auteur ne pourra recevoir qu'un seul prix par catégorie .

Article 8 : Les organisateurs se réservent le droit de publier dans les revues et journaux d'information locale, la reproduction des photographies primées, en mentionnant le nom de l'auteur, sans que celui-ci puisse prétendre à une quelconque indemnisation ou rétribution, ceci uniquement dans le cadre et l'intérêt de l'exposition, sauf dans le cas où la mention spécifique "Reproduction interdite" serait envoyée avec le fichier.

Article 9 : Le club organisateur se réserve le droit de retirer toute photo à caractère tendancieux ou risquant de dénaturer le but artistique de l'exposition.

Article 10 : Les exposants garantiront que les photos présentées sont exemptes de tout droit et ne lèsent en aucune manière une personne physique ou morale.

Article 11 : Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation du présent règlement.

CALENDRIER :

envoi des photos : **Avant le 15 avril.**

projection : Vendredi 22 avril à 20h30

Remise des prix : Vendredi 22 avril vers 22h30